

# Règlement du *SchwimRun* de Colmar 2019

## Article 1. Présentation de l'épreuve

Le *SchwimRun* de Colmar a lieu le dimanche 22 septembre 2019 au plan d'eau de Colmar/Houssen.

Cette épreuve se court en solo ou en relais (formule découverte) et en duo (pour l'épreuve *SchwimRun* de l'après-midi).

Le principe est d'enchaîner à plusieurs reprises natation et course à pied le long d'un parcours balisé.

Cette épreuve est agréée par la Fédération Française de Triathlon et chaque concurrent s'inscrit en connaissance du règlement disponible sous <https://www.fftri.com/actualite/la-reglementation-sportive-2019-est-en-ligne/>

## Tableau des épreuves

		Découverte en solo ou en relais né en 2003 ou avant – format S		départ		Kids 1 Nés 2008/2011 – jeunes 8-11 ans		départ
Distances	natation	200 m	A faire 3 fois A faire 2 fois pour les cadets	9h30	natation	50 m	A faire 2 fois	11h15
	course à pied	2.3 km	A faire 4 fois A faire 3 fois pour les cadets		course à pied	500 m		
		<i>SchwimRun</i> par équipe de 2 nés en 2001 et avant – Format M		départ		Kids 2 Nés 2004/2007 – jeunes 12/15 ans		départ
	natation	580 m	A faire 3 fois	14h00	natation	200 m	A faire 2 fois	12h00
	course à pied	2.5 km	A faire 4 fois		course à pied	1,0 km		

Remise récompenses découverte, relais et kids 12 h30 à 13h, *SchwimRun* par équipe 16 h.

## Article 2. Organisation

Le *SchwimRun* a lieu à la Base Nautique de Colmar/Houssen au nord de Colmar, rue Denis Papin 68000 Colmar (fléché à partir de la statue de la Liberté).

- Inscriptions en ligne uniquement [www.lesportif.fr](http://www.lesportif.fr)
- Renseignements [secretariat@triathlondecoulmar.fr](mailto:secretariat@triathlondecoulmar.fr)
- Site internet [www.triathlondecoulmar.fr](http://www.triathlondecoulmar.fr)

## Article 3. Accès aux épreuves

- Savoir nager en eau libre

## Article 4. Inscriptions (pas d'inscription sur place)

- Clôture des inscriptions le vendredi 20 septembre à 18heures et dans la limite des places disponibles.
- Aucun remboursement ne sera effectué même sur présentation d'un certificat médical.

- Non licencié : tout non licencié FFTRI compétition doit souscrire un pass-compétition (disponible sur le site internet ou le jour de l'épreuve coût 2 €) et fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport en compétition de moins d'un an à la date de l'épreuve.
- Licencié : chaque licencié FFTRI compétition devra fournir la photocopie de sa licence FFTRI en cours de validité.

#### **Article 5. Accueil des concurrents, émargement, lot**

- Le retrait des dossards est situé dans l'enceinte du plan d'eau de Colmar/Houssen dans la zone industrielle Nord.
- L'émargement de chaque concurrent est obligatoire.
- Pièces à présenter obligatoirement au moment du retrait des dossards
  - o Licence FFTRI pour les licenciés,
  - o Pass-compétition+ certificat médical pour les non licenciés.
- A prévoir pour la formule découverte et kids un porte dossard, il y aura possibilité d'en acheter sur place au tarif de 3 euros).

#### **Article 6. Relais et SchwimRun par équipe**

- Pas de course relais pour les Kids
- Pour les relais, l'un des relayeurs fera l'ensemble des épreuves de natation alors que l'autre relayeur fera l'ensemble de la course à pied. Le relayeur natation attendra son partenaire peu avant la ligne d'arrivée dans une zone prévue à cet effet et le duo franchira ensemble la ligne d'arrivée (course autorisée à partir de juniors 2000). Le passage de relais se fera par simple contact entre les 2 relayeurs.
- Pour le SchwimRun par équipe, les 2 participants doivent effectuer l'ensemble de l'épreuve. Le duo devra franchir ensemble la ligne d'arrivée et un contact physique entre les deux équipiers doit être réalisé (tenir la main, main sur l'épaule...). En cas de forte chaleur, si la CAP se fait avec la combinaison, il est obligatoire de l'ouvrir pour éviter les coups de chaleurs. La course est autorisée à partir de juniors 2001 et les classements inter-catégories seront réalisés selon le tableau ci-dessous.
- En fonction du nombre d'inscrits sur la course découverte un départ par vague pourra être effectué.

Plus petit Plus grand					
	Minime	Cadet	Junior	Sénior	Vétéran
Minime	Minime	Cadet	Junior	Sénior	Vétéran
Cadet	Cadet	Cadet	Junior	Sénior	Vétéran
Junior	Junior	Junior	Junior	Sénior	Vétéran
Sénior	Sénior	Sénior	Sénior	Sénior	Vétéran
Vétéran	Sénior	Sénior	Sénior	Sénior	Vétéran

RQ : le relais ou le SchwimRun par équipe peut être féminin, masculin et mixte et être composé de concurrents d'âges différents.

### **Article 7. Sécurité**

- La surveillance du parcours sera assurée sur terre comme dans l'eau tout le long du parcours (association agréée et sauveteurs aquatiques).

### **Article 8. Environnement et parcours**

- Tout abandon de déchets en dehors des zones mises en place par l'organisation sera sanctionné par une disqualification.
- Le parcours de la course est balisé (fléchage, rubalise, bouées...), tout non respect du tracé sera sanctionné par un carton rouge.

### **Article 9. Départ et arrivée**

- L'arrivée et le départ se font à la base nautique.
- L'épreuve est chronométrée du top de départ jusqu'au passage de la ligne d'arrivée (relais et *SchwimRun* par équipe doivent franchir ensemble la ligne d'arrivée).

### **Article 10. Contrôles et zone de change pour la formule découverte, relais et kids**

- Pour le nageur le port du bonnet numéroté est obligatoire (la natation s'effectue sans dossard),
- Pour le coureur à pied le port du dossard à l'avant est obligatoire,
- Un point de contrôle est mis en place à la sortie de la zone de transition pour la vérification de la mise en place du dossard,
- Aucun sac ne sera admis dans la zone de transition,
- L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou perte des biens.

### **Article 11. Contrôles pour le *SchwimRun* par équipe de 2 coureurs.**

Le port du bonnet numéroté est obligatoire durant les séances de natation, aucun dossard ne sera fourni et le n° de l'équipe sera retranscrit sur le bras ou le mollet pour les équipages qui ne porteront pas de combinaison intégrale.

- Deux zones de contrôles sont mises en place à l'entrée et à la sortie de l'eau ou les binômes devront être ensemble : dans cette zone, il devra y avoir un contact physique entre les deux équipiers (tenir la main, main sur l'épaule...).

### **Article 12. Aide extérieure**

- Toute aide extérieure fera l'objet d'une disqualification.

### **Article 13. Abandon**

- En cas d'abandon le ou les participant(s) doivent rendre leur(s) dossard (s) et le signaler au plus vite à un membre de l'organisation et au corps arbitral,
- Un concurrent seul ne peut poursuivre l'épreuve (formule duo, ou relais).

### **Article 14. Matériel**

- Combinaison obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 16° C, interdite si la température est supérieure à 24°C.
- Les bonnets de bain numérotés seront fournis par l'organisateur et seront obligatoires sur toutes les séances de natation.
- Le dossard pour la formule découverte, relais et kids sera fixé (3 points de fixation) soit sur un porte-dossard soit sur un tee-shirt et devra être porté uniquement durant les séances de course à pied. Le dossard sera déposé dans la zone de change avant chaque séance de natation.

- La tri-fonction, un maillot bain une pièce ou deux pièces pour les femmes sont autorisés pour les séances de course à pied. Le torse nu est interdit pour les hommes le port d'un tee-shirt est obligatoire.
- **Pour la formule découverte et relais la combinaison de natation n'est pas autorisée pour la course à pied. Il est interdit de nager avec les baskets, plaquettes et pull buoy.**

Pour le *SchwimRun* par équipe, chaque concurrent doit obligatoirement avoir en sa possession :

- tenue identique pour les deux équipiers,
- 1 paire de lunettes de natation,
- 1 paire de chaussures,
- le bonnet fourni par l'organisation (port sur la tête, obligatoire sur les parties natation)
- Matériel conseillé :
- 1 paire de plaquettes de natation
- 1 pull buoy

Matériel interdit pour le *SchwimRun* par équipe :

Tout autre matériel est formellement interdit (palmes, corde, masque, tuba, flotteur autre que pull buoy). Le duo ne pourra pas être encordé.

#### Vérification du matériel :

Les organisateurs procéderont aux vérifications d'usage et au contrôle systématique de chaque concurrent avant leur entrée dans la zone de départ. Les concurrents qui ne sont pas en conformité au regard du matériel obligatoire ne seront pas autorisés à prendre le départ.

#### **Article 15. Droit à l'image**

Tout participant au *SchwimRun* de Colmar autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droits ou ayants causes tels que les partenaires et médias, à utiliser les résultats, images fixes ou audio-visuelles, sur lesquelles il pourrait apparaître à l'occasion de l'épreuve, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements ou traités.

Tout désaccord doit être signalé à l'organisateur par courrier avant l'épreuve. L'organisateur, ses ayants droit, ses ayants cause s'interdisent expressément d'utiliser le nom, la voix ou l'image des participants dans un support à caractère pornographique, raciste, xénophobe et plus généralement, s'interdisent toute exploitation préjudiciable à la dignité des participants.

L'accès à la base nautique de Colmar/Houssen est interdit aux chiens et autres animaux de compagnie.

Le jour de l'épreuve, la baignade est formellement interdite au public (hors échauffement et épreuve, et uniquement pour les coureurs).

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé ou provoquée par le non respect des consignes des organisateurs. Il est de même en ce qui concerne la perte ou le vol d'objets ou de matériel.

Le représentant légal autorise tout inscrit mineur à participer à la course.